

ACHETEUR AU COMPTANT

Date :

Nom de l'entreprise :

Nom du contact :

Adresse civique :

Municipalité

Code postal :

N° téléphone :

N° télécopieur :

Je soussigné, m'engage à payer 1 300 \$ CA par baril de sirop d'érable de 46 gallons, dès la réception des barils du producteur aux Producteurs et productrices acéricoles du Québec, et ce, pour l'année de commercialisation 20____. Pour un baril plus grand que 46 gallons, un ajustement sera fait pour refléter la valeur du produit.

Je m'engage à télécopier la demande de classification assujettie à un dépôt de 1 300 \$ CA par baril de 46 gallons (ou à un dépôt d'un montant supérieur pour tout baril plus grand que 46 gallons), ci-jointe, dès la réception des barils du producteur aux Producteurs et productrices acéricoles du Québec.

Lorsque la valeur du Produit livré est déterminée par son poids et sa qualité, les PPAQ créditent ou facturent le 15 du mois suivant cet Acheteur autorisé au comptant de la différence entre le montant versé et la valeur réelle du sirop acheté.

« Nonobstant les modalités de l'article 6.02, l'article 8.02 prévaut sur toute disposition du Produit ».

En foi de quoi, j'ai signé à :

ce _____^e jour du mois de : _____ de l'année 20 _____

par :

(Nom et titre en lettres majuscules)

Signature
